# CONSTITUTION

## RG NEGOCE

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 1000 €
Siège social : 2, rue de l'Est
68170 Rixheim
RCS de MULHOUSE

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société :
Dénomination : RG NEGOCE
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Siège social : 2 rue de l'Est 68170 Rixheim
Objet :
L'import-export d'abris de piscines, de matériaux de construction, l'achat-vente, la commercialisation, la distribution, la promotion de tous produits alimentaires et non alimentaires en gros, demi-gros et détail, la représentation de toutes fabriques et de toutes usines, le négoce de tous produits agricoles et agroalimentaires.
- L'import-export, l'achat, la vente, le négoce, la livraison de tous produits importés ou exportés non soumise à la réglementation en vigueur le tout directement ou indirectement.
Durée : 99 ans
Capital : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros
Président : Monsieur ROSARIO-GONCALVES Carlos José, de nationalité française, né le 09/12/1974 à Mulhouse (68), demeurant au 2, rue de l'Est 68170 Rixheim.
Immatriculation: au RCS de MULHOUSE
Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

Pour avis
Le président

## KABUL-PARIS BAZAR

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 500 €
Siège social : 60 C Avenue de Colmar
68200 Mulhouse
RCS de MULHOUSE

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société :
Dénomination : KABUL-PARIS BAZAR
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Siège social : 60 C avenue de Colmar 68200 Mulhouse
Objet :
-Le commerce de détail d'alimentation générale, de boissons sans alcool, l'import-export, l'achat-vente, la commercialisation, la distribution, la promotion de tous produits alimentaires en gros, demi-gros et détail, la représentation de toutes fabriques et de toutes usines, le négoce de tous produits agricoles et agroalimentaires. Achat et vente de sandwiches.
- L'import-export, l'achat, la vente, le négoce, la livraison de tous produits importés ou exportés non soumise à la réglementation en vigueur le tout directement ou indirectement.
Durée : 99 ans
Capital : 500 euros divisé en 100 actions de 5 euros
Président : Monsieur MARIKHAIL Saifuddine, de nationalité afghane, né le 10/05/1991 à Mazar-e-Charif (Afghanistan), demeurant au 15, rue du Gaz 68200 Mulhouse.
Immatriculation : au RCS de MULHOUSE
Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

Pour avis
Le président

**Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER**
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

## SCI MAGELLAN

Aux termes d'un acte reçu le 5 mars 2024 par Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire à la Résidence d'ALTKIRCH, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : SCI MAGELLAN. **Forme** : Société Civile Immobilière. **Capital social** : SIX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (650.000,- €) divisé en 65.000 parts de 10,- Euros chacune. Ledit capital étant constitué par un apport des biens sis à ASPACH LE BAS (68700), 2 rue des Lilas et cadastré section 2 n° 58/02, 63/02, 64/02, 69, section 10 n° 248/214, 254/214, 255/214, 270/217, 272/216, 274/215. **Siège social** : ASPACH LE BAS (68700), 2 rue des Lilas. **Objet social** : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement d'immeubles de toute nature, et l'aliénation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport en société. **Durée de la société et lieu de dépôt des statuts** : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal d'Instance de MULHOUSE où les statuts seront déposés. **Parts sociales - Clause d'agrément** : Les parts ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraordinaire. **Gérants** : Monsieur Guy GATTY et Madame Maria Adelaide DE JESUS GAMEIRO BENTO.

POUR AVIS, Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire

## NALYTE, GESTION & CLEAN

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6B rue de la Liberté
68280 SUNDHOFFEN

Suivant acte SSP du 06 mars 2024 il a été constitué une SAS dénommée :
**NALYTE, GESTION & CLEAN**
**Capital social :** 1000 euros.
**Siège social :** 6B rue de la Liberté, 68280 SUNDHOFFEN
**Objet :** L'hébergement touristique est l'activité principale, La sous location, La conciergerie, Location de véhicule, Le conseil, coaching et la formation.
**Président :** M. **Moussa ZAKARIA** demeurant 6B rue de la Liberté, 68280 SUNDHOFFEN
**Durée de la société :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de COLMAR

## GAIA AMENAGEMENTS

Suivant acte SSP du 02 mars 2024 il a été constitué une SAS dénommée :
GAIA AMENAGEMENTS
**Capital social :** 3 000 euros.
**Siège social :** 1A rue de Bretagne - 68390 SAUSHEIM
**Objet :** L'activité de maitrise d'œuvre et marchands de biens
**Président :** La société CAMILLYA située 19 faubourg de Colmar - 68700 CERNAY, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 984 014 118 représentée par M. Raphaël FILOGRANA.
**Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
**Clause d'admission** : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.

## MAYAK

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 28 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
68260 KINGERSHEIM
Société en cours de constitution
RCS MULHOUSE

Suivant acte SSP du 29 février 2024 il a été constitué une SAS dénommée :
**MAYAK**
**Capital social :** 1.000 euros.
**Siège social :** 28 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à 68260 KINGERSHEIM
**Objet :** La société a pour objet en France et à l'étranger :
- L'exploitation de laveries automatiques,
- La vente de produits alimentaires, la vente de produits d'hygiène divers,
- Toutes prestations de services, la vente de tous produits,
- Ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement.
Et de manière générale, toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique ou financière se rattachant à l'objet indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
**Président : M. Frédéric SCHOLL** né le 24 juin 1977 à MULHOUSE, demeurant 28 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à 68260 KINGERSHEIM
**Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions d'actions.
**Clause d'admission** : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
**Durée de la société :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de MULHOUSE.

## SCI KM IMMO

Par acte SSP du 06/03/2024 il a été constitué une SCI dénommée :
SCI KM immo
Siège social : 59, route de Wintzenheim 68000 COLMAR
Capital : 1000 €
Objet : Acquisition, Administration et la location d'immeubles et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social.
Gérante : Mr MAIRE Frederic et Mme KETTERER Anaïs, tous deux domiciliés au 59 Route de Wintzenheim 68000 COLMAR.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Colmar.

**FIDAC**
Fiduciaire d'Audit et de Consultants
Juridiques Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

## AUBERGE A L'AGNEAU BLANC

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 mars 2024, à BEBLENHEIM. Dénomination : AUBERGE A L'AGNEAU BLANC. Forme : Société à responsabilité limitée. Siège social : 3 rue de Hoen, 68980 Beblenheim. Objet : restaurant et débit de boissons toutes catégories, vente de plats à emporter, traiteur. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 5000 euros. Gérant : Madame Marlène BILQUEY, demeurant23 rue de Thann, 68000 Colmar. La société sera immatriculée au RCS de Colmar.

Pour avis.

## SCI LES TROIS FRERES

Suivant acte reçu par Me Bertrand TACZANOWSKI, notaire associé à DELLE (90100), 3C Rue Eugène Claret, le 20/02/2024, a été constituée la société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société civile immobilière
Dénomination : SCI LES TROIS FRERES
Siège social : SAUSHEIM (68390), 2 A chemin des Pierres.
Capital social : 1.003,00 €
Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE.
Cessions de parts soumises à l'agrément de la société sauf entre associés.
Gérants :
- M. Cédric Dominique ZISSWILLER, demeurant à SAUSHEIM (68390), 2 A chemin des Pierres.
- Madame Anne-Marie Nathalie Cécile WERNER, épouse ZISSWILLER, demeurant à SAUSHEIM (68390), 2 A chemin des Pierres.

Pour avis, Me TACZANOWSKI.

## SAS KALAN

Avis est donné de la constitution, suivant acte signé électroniquement en date à Mulhouse du 05 mars 2024, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, de la société dénommée SAS KALAN, société par actions simplifiée au capital de 1 000 EUR, dont le siège est à 68100 MULHOUSE - 3, avenue Roger Salengro, ayant pour objet, directement et indirectement, en France et à l'étranger, la vente sur place à emporter de sandwichs, tacos, burger, et boissons sans alcool, la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscriptions ou d'achats d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Les actions sont librement cessibles par l'associé unique. Toutes autres transmissions, entre associés, au profit du conjoint, d'un ascendant, d'un descendant ou d'un tiers, volontaires ou forcées, à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, y compris en cas de succession ou de liquidation de communauté de biens entre époux et alors même qu'elles ne porteraient que sur la nue-propriété ou l'usufruit, doivent pour devenir définitives, être autorisées par décision collective extraordinaire des associés, le cédant prenant part au vote. Sont notamment soumises à cette autorisation, les transmissions consenties par voie de fusion, scission, apport en société, apport partiel d'actif ou dissolution après réunion de toutes les parts d'une personne morale associée.
Monsieur Cagdas DAGDELEN, demeurant à 68110 ILLZACH - Résidence de la Hache - 3A, rue de Niffer, est nommé Président. Monsieur Ali COMERT, demeurant à 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS - 32, rue de Mulhouse, est nommé Directeur Général.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse.

Pour avis

## CETERIS

Par acte sous seing privé en date du 5 mars 2024 il a été constitué la Société dénommée :
CETERIS
FORME : Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 205.000,00 €
SIEGE SOCIAL : 98, rue de Reiningue - 68990 HEIMSBRUNN
OBJET : La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : la prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ; la gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion ; la gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale ; l'assistance commerciale, comptable, administrative, financière, de management, de gestion et d'organisation à ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation, en ce y compris l'animation desdites participations ; et plus généralement,sans exception ni réserve, toutes opérations financières, commerciales, industrielles,mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire ou connexe, ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
GERANTS : Monsieur Xavier WALSER, demeurant 16, avenue de la Miotte à 90000 BELFORT, Monsieur Louis-Paul SIMON, demeurant 26 bis, avenue du Président Roosvelt à 90000 BELFORT
La société sera immatriculée au RCS de MULHOUSE.

Pour avis, la Gérance

**SCP Jean-Louis COLLINET et Christophe SCHMITT-SAURET**
Notaires associés
23 rue de Mulhouse
68400 RIEDISHEIM

## SCI STEIGASSLA

Suivant acte reçu par Me Roxane MEYER, notaire à RIEDISHEIM (68400), le 7 mars 2024, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : SCI STEIGASSLA. **Forme** : société civile immobilière. **Siège social** : LAUTENBACH (68610), 7 rue des Pierres. **Capital social** : DEUX MILLE DEUX EUROS (2.002,00 EUR). **Objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la mise à disposition gratuite au profit des associés des biens immobiliers détenus par la société. **Durée** : 99 années.
**Premiers cogérants** :
. Monsieur Michel KUENEMANN, demeurant à WATTWILLER (68700) 27a rue de Soultz.
. Madame Edith SCHOELLER, demeurant à WATTWILLER (68700) 27a rue de Soultz.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de COLMAR.
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis
Le notaire.

## PINK MY BUSINESS

SASU au capital social de 3 000 Euros
Siège social : 20, rue d'Agen
68000 COLMAR
RCS de Colmar

Suivant acte SSP du 22/02/2024 il a été constitué une SASU dénommée :
**PINK MY BUSINESS**
**Capital social :** 3000 euros.
**Siège social :** 20, rue d'Agen 68000 COLMAR
**Objet :** Conseil en gestion et formation pour les très petites entreprises, activité d'agent commercial
**Présidente :** Mme Marie HALBEISSEN LUSSU demeurant 6, rue des Ecoles 68180 HORBOURG WIHR
**Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
**Clause d'admission** : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
**Durée de la société :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de COLMAR.

**FIBA HAUT RHIN**
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

## CHEZ MANON & LUC

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 Grand Rue
68230 TURCKHEIM
RCS COLMAR

Selon acte sous seing privé, signé électroniquement en date du 11.03.2024, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :
FORME : Société à Responsabilité Limitée
DENOMINATION : CHEZ MANON & LUC
SIEGE SOCIAL : 8 Grand Rue – 68230 TURCKHEIM
OBJET : -l'acquisition, la vente, la gestion, l'exploitation, directement ou indirectement ou par location –gérance de tous fonds de commerce de restauration, hôtellerie, traiteur
DUREE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : 10 000 euros
GERANCE : Monsieur Luc NUNNINGER et Madame Manon NUNNINGER demeurant 13 rue Pierre Pflimlin – 68510 SIERENTZ
IMMATRICULATION : au RCS de COLMAR
Pour avis, la gérance

## HOLC

Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 12, rue de Soultzmatt
68610 LAUTENBACH
RCS Colmar

Aux termes d'un acte sous seing privé à LAUTENBACH en date du 08/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : HOLC. **Forme** : Société par action simplifié. **Objet** : Activité des holdings. **Siège social** : 12, rue de Soultzmatt 68610 LAUTENBACH. **Capital** : 1000 euros. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. **Président** : HOLTZ Claude. **Transmission des actions** : Les cessions d'actions au profit de tiers ou d'associés sont soumises aux droites préemptions et à l'agrément de la collectivité des associés, statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, le cédant ne prenant pas part au vote. Les cessions d'actions détenues par l'associé unique sont libres. **Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Mention sera faite au RCS : Colmar

Pour avis,
Le président

**SCP Cédric HEINIMANN et Elena NAPOLI**
Notaires Associés
7, Les Grands Prés
68370 ORBEY

## SCI L'ETANG DU DEVIN

Suivant acte reçu par Maître Eléna NAPOLI, à ORBEY (68370) 7, Les Grands Prés, le 11 mars 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers et annexes.
Dénomination sociale : SCI L'ETANG DU DEVIN
Siège social : LAPOUTROIE (68650), 105 Etang du Devin
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) années
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)
Apports : en numéraire, d'un montant total de 1000,00 euros, à savoir 999,00 € par Monsieur Thierry PEQUIGNOT et 1,00 € par Monsieur Laurent PEQUIGNOT
Agrément : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés, sauf en cas de transmission au fils de Monsieur Thierry PEQUIGNOT
Gérance : Monsieur Thierry PEQUIGNOT demeurant 2B rue de la Prairie à 67270 MUTZENHOUSE
Immatriculation : RCS de COLMAR
Pour avis, Le notaire.

## ADJOAVI & DENAKPO

SAS au capital de 1 000 €
9 avenue d'Italie, 68110 ILLZACH

Suivant acte SSP du 08.02.2024 il a été constitué une SAS dénommée :
**ADJOAVI & DENAKPO**
**Capital social :** 1 000 €.
**Siège social :** 9 avenue d'Italie, 68110 ILLZACH.
**Objet :** La Société a pour objet, en France et à l'étranger :*l'exploitation d'une activité de petite restauration traditionnelle et brasserie, sur place et à emporter ; *l'activité de traiteur ; *toutes prestations de service liées à l'organisation d'événements ;Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
**Président :** M. **André ADJIBA** demeurant au 14 Place de la Réunion, 68100 MULHOUSE.
**Clause d'agrément**: Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de titres.
**Clause d'admission**: Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.

**FIBA HAUT RHIN**
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

## MILES CONSULTING AND FLOORING

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 rue de la Carrière
68720 HOCHSTATT
RCS MULHOUSE

Selon acte sous seing privé, en date à HOCHSTATT du 8 mars 2024, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :
FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : MILES CONSULTING AND FLOORING
SIEGE SOCIAL : 12 rue de la Carrière – 68720 HOCHSTATT
OBJET : toutes activités de conseil, consulting, promotion, principalement dans le domaine de la décoration et plus généralement dans tous domaines
DUREE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros
MODALITES DES DECISIONS COLLECTIVES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour précédant la décision collective.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
ADMINISTRATION DE LA SOCIETE : Aux termes des statuts, a été nommé en qualité de premier Président, Monsieur Selim TALHI, demeurant 12 rue de la Carrière – 68720 HOCHSTATT
IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE
Pour avis, le Président

## SCI CESAR

Société Civile Immobilière SCI CESAR, au capital de 1.000 Euros en numéraire. **Siège** : ASPACH-MICHELBACH (68700) 6, rue des Merles. **Objet** : Acquisition, administration, exploitation et aliénation de de tous biens et droits immobiliers et mobiliers. **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE. **Gérants** : Monsieur Stéphane FERREIRA demeurant à ASPACH-MICHELBACH (68700) 6, rue des Merles et Madame Anaïs CARDOSO demeurant à ASPACH-MICHELBACH (68700) 6, rue des Merles. Agrément des cessions et transmissions de parts par la gérance (article 11 et 12 des statuts).

Pour avis

## SCI DRMZ

Société Civile Immobilière
au capital de 100 €
Siège social : 54, Vieux Chemin du Bergheim
67600 Sélestat
RCS de COLMAR

AVIS DE CONSTITUTION
Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI DRMZ
FORME : Société Civile Immobilière
CAPITAL : 100 euros divisé en 100 parts sociales d'un euro, chacune entièrement souscrites et libérées en numéraires.
SIÈGE SOCIAL : 54 Vieux Chemin de Bergheim 67600 Sélestat.
OBJET SOCIAL : L'acquisition d'immeubles, l'administration, la rénovation et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par vois d'acquisition, échange apport ou autrement,
Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
GERANCE : Monsieur DURMAZ Mustafa né le 18/04/1995 à Sélestat (67), de nationalité française, demeurant au 54 Vieux Chemin de Bergheim 67600 Sélestat.
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de Colmar.

## STOP ADDICTION

Par acte S.S.P. en date du 8 mars 2024 à Petit-Landau, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : « STOP ADDICTION ». Forme : société à responsabilité limitée. Capital social : 1.000 euros divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune. Apports : en numéraire uniquement. Siège social : 4, rue des Pyrénées – 68490 PETIT-LANDAU. Objet social : toutes prestations de bien-être à la personne, en particulier l'auriculothérapie par laser, accessoirement la formation dans ces domaines d'activité. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. Gérant : Madame KHEIDOUS Jacqueline – demeurant 1 Route Départementale 468 – 68490 PETIT-LANDAU. Cession des parts : les parts sociales sont librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants d'un associé, et aux tiers moyennant l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. Immatriculation : la société sera immatriculée au greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse.

Pour avis, la gérante.

## DELICIOSA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 rue Etroite
68000 COLMAR

Par acte SSP en date du 05/03/2024, il a été constitué une SARL dénommée:
**DELICIOSA**
**Objet social :** Restauration traditionnelle
**Siège social :** 15 rue Etroite 68000 COLMAR
**Capital :** 1000 euros
**Gérance :** M **Hamza SOYA** demeurant 134 rue de Logelbach 68000 COLMAR
**Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de COLMAR

## SCM KINES DES BORDS DE L'ILL

Par acte s.s.p. du 07/03/24, a été constituée la société
Dénommée : SCM KINES DES BORDS DE l'ILL
Forme : Société civile de moyens
Capital : 1200 €
Siège : 37 rue Principale 68127 OBERHERGHEIM
Objet : la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres en veillant au respect de la liberté de choix par le patient et de l'indépendance technique et morale de chaque associé sans que la société puisse elle-même exercer cette profession.
Durée : 99 ans
Gérants :
Valentin ZIMMERMANN, 4 Impasse du Gaentzbrunnen 68250 PFAFFENHEIM, Marie BOEHRER, 4 Impasse du Gaentzbrunnen 68250 PFAFFENHEIM, Hugo SCALONI, 6 place du Tilleul 68590 SAINT-HIPPOLYTE
Cession de parts : Les parts ne peuvent être cédées, même entre associés qu'avec l'agrément préalable
acquis qu'à l'unanimité des associés.
RCS : COLMAR
Pour avis : Les gérants.

# CONSTITUTION

## VALMY INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 27, rue Kleber
68000 COLMAR
RCS Colmar

Aux termes d'un acte sous seing privé à COLMAR en date du 05/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : VALMY Invest. **Forme** : Société par action simplifié. **Objet** : Activité de location de biens mobiliers. **Siège social** : 27, rue Kleber 68000 COLMAR. **Capital** : 100 euros. **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. **Président** ; Blanck Michel. **Transmission des actions** : Les cessions d'actions au profit de tiers ou d'associés sont soumises aux droites préemptions et à l'agrément de la collectivité des associés, statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, le cédant ne prenant pas part au vote. Les cessions d'actions détenues par l'associé unique sont libres. **Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Mention sera faite au RCS** : Colmar

Pour avis,
Le président

## SCI LA CREMERIE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Mulhouse du 4 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI LA CREMERIE.
Siège social : 9 rue de Rougemont, 68200 MULHOUSE.
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social ; L'octroi de toutes hypothèques et de garanties sur les actifs sociaux nécessaires à la réalisation de l'objet social ; La propriété, la gestion à titre civil de tout bien mobilier et valeurs mobilières de placement.
Durée de la Société : 99 ans.
Capital social : 1 000 euros en numéraire.
Gérance : M. Florian COLOM demeurant 9 rue de Rougemont, 68200 MULHOUSE et M. Gilles GRINGER demeurant Route de Fenil 5 – 1806 SAINT-LEGIER – SUISSE
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.
Agrément des tiers par les associés représentant plus des trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation : R.C.S de Mulhouse.

## SCI RENOV A COEUR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Mulhouse du 12 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI RENOV A COEUR.
Siège social : 17 rue du Markstein 68260 KINGERSHEIM.
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social ; L'octroi de toutes hypothèques et de garanties sur les actifs sociaux nécessaires à la réalisation de l'objet social.
Durée de la Société : 99 ans.
Capital social : 1 000 euros en numéraire.
Gérance : Mme Julie Marine JELSPERGER née SONNTAG demeurant 17 rue du Markstein 68260 KINGERSHEIM et M. Cédric Yves JELSPERGER demeurant 17 rue du Markstein 68260 KINGERSHEIM.
Clauses relatives aux cessions de parts : Toute cession de part est soumise à l'agrément des associés statuant à l'unanimité.
Immatriculation : R.C.S de Mulhouse.

## PCPHONE

Société par actions simplifiée
Capital social : 1000 euros
Siège social : 11 rue du Nord
68250 Rouffach
RCS de COLMAR

Suivant acte SSP du 02 janvier 2024 il a été constitué une SASU dénommée :
**DENOMINATION : PCPHONE**
**Capital social :** 1000 euros.
**Siège social :** 11 rue du Nord 68250 Rouffach
**Objet :**
La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et a l'étranger : Toutes prestations informatiques générales, similaires ou connexes.
Conseils en système informatique et réseaux.
Toutes prestations de formation en rapport avec l'informatique et réseaux.
Achats et revente de matériels et accessoires informatique et domotique.
Achats et revente de matériels et accessoires téléphoniques.
**Président :** M. **Abdelkarim EL BOUJDAINI** demeurant au 11 rue du Nord 68250 Rouffach
**Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
**Durée de la société :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de COLMAR.

# MODIFICATION

## SEITH FRANCE

Société par actions simplifiée
Au capital de 40.000 €
Siège social : 68360 SOULTZ
28 Route d'Issenheim
433 170 958 R.C.S. COLMAR

### CHANGEMENT DE PRESIDENT

Par décisions collectives du 29 février 2024, les associés de la société SEITH FRANCE :
- ont pris acte, à l'unanimité, de la démission, avec effet à compter du même jour, de Monsieur Luc GLAENTZLIN demeurant à 68360 SOULTZ – 41 Rue Mannberg, de son mandat de Président,
-ont désigné à l'unanimité la société CHEVEST SAS, société par actions simplifiée au capital de 200.000 € ayant son siège social à 68360 SOULTZ – 28 Route d'Issenheim, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Société de Colmar sous le numéro 983 062 381, en qualité de nouveau Président de la société, pour une durée indéterminée à compter du même jour.
Pour avis, Le Président

## DURWEN FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 €
Siège social : 68360 SOULTZ
28 route d'Issenheim
788 612 034 R.C.S. COLMAR

### CHANGEMENT DE PRESIDENT

Par décision du 29 février 2024, l'associée unique de la société DURWEN FRANCE :
- a pris acte de la démission, avec effet à compter du même jour, de Monsieur Luc GLAENTZLIN demeurant à 68360 SOULTZ – 41 Rue Mannberg, de son mandat de Président,
-a désigné la société CHEVEST SAS, société par actions simplifiée au capital de 200.000 € ayant son siège social à 68360 SOULTZ – 28 Route d'Issenheim, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Société de Colmar sous le numéro 983 062 381, en qualité de nouveau Président de la société, pour une durée indéterminée à compter du même jour.
Pour avis, Le Président

**FIDAC**
Fiduciaire d'Audit et de Consultants
Juridiques - Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

## LOISIUM ALSACE

Forme : SASU
Capital social : 120 000 €
Siège social : 50 avenue d'Alsace
68000 COLMAR
504 297 003 RCS de Colmar

Aux termes d'une décision en date du 22/02/2024, l'associée unique a pris acte de la modification de la direction : - Directeur général : nomination de M. Makus TRITTHART, demeurant Kaiserin Elisabeth Strasse 7/3/5, 2344 MARIA ENZERSDORF en remplacement de M. Bernhard EBNER. Mention sera portée au RCS de Colmar.

**SCHWOB & ASSOCIES**
SOCIETE D'AVOCATS AU BARREAU
DE MULHOUSE
36 RUE PAUL CEZANNE
BP 1097
68051 MULHOUSE

## AMG

SARL au capital de 15.000,- €
Siège social : 8 route de Bâle
68000 COLMAR
489 070 482 R.C.S. COLMAR

### Modification du capital

Suivant procès-verbal en date du 11 mars 2024, l'assemblée générale extraordinaire, après avoir constaté l'absence d'opposition des créanciers sociaux, a décidé de réduire le capital de 5.000 € pour le ramener à la somme de 10.000 €, par rachat et annulation de parts.
En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.
Pour avis
La Gérance

## SCI DU TRANSFORMATEUR

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
porté à 1 120 euros
Siège social : 2 rue de Riquewihr
68630 MITTELWIHR
837 755 990 RCS COLMAR

### Modification du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 18 octobre 2022 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 120 euros par apports en numéraire.
En conséquence, l'article deuxième des statuts a été modifié.
ARTICLE DEUXIEME - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à mille cent vingt euros (1 120 euros).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR.

Pour avis
La Gérance

## CHEZ GUILLAUME

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : 3 Allée de la Hardt
68440 SCHLIERBACH
444 138 366 RCS MULHOUSE

Par décision du 06 mars 2024 de l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 18 rue Rogg Haas 68510 SIERENTZ au 3 allée de la Hardt 68440 SCHLIERBACH à compter du 15 mars 2024 et a modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Ancienne mention : Siège 18 rue Rogg Haas 68510 SIERENTZ
Nouvelle mention : Siège 3 allée de la Hardt 68440 SCHLIERBACH
RCS : MULHOUSE

## SERVICES AND PROJECTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000,00 €
Siège social : 127 rue de l'Eglise
68800 LEIMBACH
913 576 443 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une AGE du 05/03/24, il a été décidé d'étendre l'objet social de la société et de modifier corrélativement l'article 2 des statuts comme suit :
« ARTICLE 2 – OBJET
La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :
- Les prestations de service aux entreprises ;
- L'achat, revente le négoce de tous produits pour l'industrie ;
- La maintenance informatique de toute nature ;
- L'installation, le déploiement de solution informatique, et digital ;
- La gestion de projets ;
- et plus généralement, sans exception ni réserve, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire ou connexe, ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.»
Mention au RCS de MULHOUSE.
Pour avis,
La gérance.

## BLUE BAY

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €
Ancien Siège : 14 rue Frédéric Japy
25200 MONTBELIARD
Nouveau siège : 20B rue du tilleul
68730 BLOTZHEIM
898 065 438 RCS BELFORT

L'AGE du 27.01.24 a décidé de transférer le siège social au 20B rue du tilleul 68730 BLOTZHEIM et de modifier l'article 5 des statuts à compter du même jour.
Mention sera faite au RCS de BELFORT et MULHOUSE.
pour avis, Magali GUYOT-JEANNIN, Gérante.

## AL'TO SERVICE

Société par Actions Simplifiée
Capital de 1.000 Euros
Siège social : 6 Rue Charles Kienzl
68500 GUEBWILLER
R.C.S. COLMAR 908 259 690

### Transfert du siège social

Aux termes d'un procès-verbal de l'associé unique du 1er février 2024, il résulte que l'associé unique décide de transférer le siège social au 23 rue du Ballon 68700 UFFHOLTZ à compter du 1er février 2024.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Radiation au RCS de COLMAR. Nouvelle immatriculation au RCS de MULHOUSE

## PEINTURE ECKERT MICHAEL

Société par actions simplifiée
unipersonnelle à capital variable
au capital souscrit de 5 000 euros
et au capital minimal de 5 000 euros
Siège social : 2, rue du Transformateur
68126 BENNWIHR
821961091 RCS COLMAR

### Nomination d'un Directeur Général

Aux termes d'une décision du Président en date du 1er avril 2022, il résulte que :
- Madame Fanny ECKERT née FREYERMUTH, demeurant 2, rue de Riquewihr 68630 MITTELWIHR, a été nommée en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS
Le Président

## FROEHLY GÉRARD G.F. LABO

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 1 rue de Huningue
68300 SAINT LOUIS
RCS MULHOUSE 334 833 332

En date du 30 septembre 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Laure HOOD née FROEHLY de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

## CAMILLYA

Par décisions du 26.02.24 de la SASU CAMILLYA au capital de 1 000 € sise 19 faubourg de Colmar 68700 CERNAY, RCS MULHOUSE 984 014 118, il résulte que le capital a été augmenté de 157 000 € par voie d'apport en nature pour être porté de 1 000 € à 158 000 € à compter du 26.02.24. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt : RCS MULHOUSE

## PEINTURE ECKERT ECHAFAUDAGE ET RAVALEMENT

Société par actions simplifiée
unipersonnelle à capital variable
au capital souscrit de 5 000 euros
et au capital minimal de 5 000 euros
Siège social : 2, rue du Transformateur
- 68126 BENNWIHR-GARE
898 226 519 RCS COLMAR

### Nomination d'un Directeur Général

Aux termes d'une décision du Président en date du 1er avril 2022, il résulte que :
- Madame Fanny ECKERT née FREYERMUTH, demeurant 2, rue de Riquewihr 68630 MITTELWIHR, a été nommée en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS
Le Président

## SCI LES ERABLES

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue de l'Ecole
68790 MORSCHWILLER LE BAS
RCS MULHOUSE 494 859 424

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2024, l'Associée unique a décidé de transférer le siège social du 5 rue de l'Ecole 68790 MORSCHWILLER LE BAS au 3, rue des Fabriques 68470 HUSSEREN-WESSERLING à compter du 28 février 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

**SELARL d'Avocats**
inscrite au Barreau de Mulhouse
57 rue Jacques Mugnier
68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 10 10

## SCI CYRSIM

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
siège social : 13 rue de France
68990 HEIMSBRUNN
910 701 358 - R.C.S. MULHOUSE

### Démission d'un cogérant

Par décisions en date du 21/02/2024, les associés de la SCI CYRSIM ont pris acte de la démission de Monsieur Simon WERSINGER de ses fonctions de cogérant à effet du même jour et ont décidé de maintenir Monsieur Cyrille BAUMANN, en qualité de gérant unique, pour une durée indéterminée, à compter du même jour.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Société de MULHOUSE.
Pour avis et mention
La Gérance

## TECHNIPAC

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 000,- €
Siège social : 17, rue de la Seine
68200 MULHOUSE
R.C.S Mulhouse 898 432 661

### Modification de l'objet social

Aux termes des délibérations en date du 12 février 2024, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'installation et de maintenance des pompes à chaleur, des systèmes de chauffage et de climatisation, des panneaux photovoltaïques et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Mention sera faite de ladite modification auprès du RCS de MULHOUSE.

Pour avis et mention
Le Président

## SCI HELSY 79

Société civile immobilière
au capital de 165 000 euros
Siège social : 79 rue de la République
68040 INGERSHEIM
RCS COLMAR 442 198 362

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01/12/2023 Madame Hélène BERINGER demeurant 5a rue de la Commanderie à ANDLAU (67140) et Monsieur Sylvain BERINGER, demeurant 60 rue de la Gare à SCHILTIGHEIM (67300), ont été nommés en qualité de gérants pour une durée illimitée en remplacement de Madame Chantal BERINGER née WACH. L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera faite au RCS de COLMAR.

Pour avis
La Gérance

**OCEA Société d'Avocats**
Rachel BURGER, Avocat
18, rue Métairie 68100 MULHOUSE
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

## SCI DU BALLON

SCI au capital de 1 524,49 €
8 rue du raisin, 68100 MULHOUSE
(ancien siège)
15 rue des Vosges, 68400
RIEDISHEIM (nouveau siège)
RCS MULHOUSE 444 088 017

### Transfert du siège social

Selon PV d'AGE du 23/02/2024, les associés ont décidé de transférer le siège social au **15 rue des Vosges, 68400 RIEDISHEIM**.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

## ARREDO CASA

Société par actions simplifiée
au capital de 15 500 euros
Siège social : 82 rue de Saint Louis
68220 HESINGUE
854 069 424 RCS MULHOUSE

### Non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 7 juillet 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS, Le Président

## VAS-Y GONFLE

Société par Actions Simplifiée
Capital : 1.000 Euros
Siège social : COURTAVON (68480)
Plan d'Eau de Courtavon RD 473
Route de Liebsdorf
887 884 013 R.C.S. MULHOUSE

L'assemblée générale mixte du 29 février 2024, statuant en application des dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Pour avis
La Présidente

## UTARD GROUPE

SAS au capital de 5 000,-€
13 route de Marckolsheim
67390 HEIDOLSHEIM
RCS COLMAR 910 149 335

### Non dissolution

L'Actionnaire unique par décision du 31/10/2023 a décidé, en vertu de l'article L. 223-42 du Code du Commerce, qu'il n'y a pas lieu de dissoudre la Société.

## HAMEAUCITE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 33 000 euros
Siège Social : 7 Rue du Vignoble
68350 BRUNSTATT
RCS MULHOUSE 499 768 497

### Modification des dirigeants

Par décision en date du 16.02.2024, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en qualité de co-gérant de la Société, à compter de ce jour : Monsieur Christophe GIRARDET, demeurant 7 rue du Vignoble 68350 BRUNSTATT.
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE. Pour avis.

## SCI ROYER

S.C.I au capital de 1 000 €
Siège social :
4 Lotissement des Libellules
68290 MASEVAUX
883 053 555 RCS MULHOUSE

En date du 1er mars 2023, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du 4 Lotissement des Libellules 68290 MASEVAUX au 8 rue des Tilleuls 68720 SPECHBACH à compter du 1er mars 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La même assemblée a décidé de supprimer de l'objet social les activités suivantes : Prise en crédit-bail de l'immeuble sis 624 rue Auguste Scheurer Kestner - 68700 ASPACH MICHELBACH. sous-location de l'immeuble sis 624 rue Auguste Scheurer Kestner - 68700 ASPACH MICHELBACH.
Pour avis.

## SPW

SAS au Capital de 2 128 860,36 €
38 Rue Henner
68000 COLMAR
320 366 461 RCS COLMAR

### Changement de commissaire aux comptes

Le 29.12.2023, l'AGOA n'a pas renouvelé les mandats de la SAS COFIME AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et de la société COFIME, commissaire aux comptes suppléant, et a décidé de ne pas procéder à la désignation de commissaires aux comptes.
Mention en sera faite au RCS de Colmar.

## EBERLE SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100.000,00 Euros
Siège social : PFASTATT (68120)
17, rue des Anges
808 389 498 R.C.S. MULHOUSE

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique en date du 29 février 2024 que le capital social a été augmenté de 85.000,00 Euros pour le porter de 15.000,00 Euros à100.000,00 Euros par incorporation de réserves.

Pour avis
Le Président

## KB COUVERTURE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 250 euros
Siège social : 28 rue du Général de
Lattre de Tassigny 68140 MUNSTER
921 184 396 RCS COLMAR

### Modification des dirigeants

Le 15 Mai 2023, l'assemblée générale a nommé président M. Inan CEYLAN demeurant 3 rue de l'ancienne gare 68280 SUNDHOFFEN en remplacement de M. Hasret SAYLIK, démissionnaire.
Par conséquent, les fonctions de Directeur Général de Monsieur Inan CEYLAN prennent fin ce jour.
L'article 26 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

## MARINA'S

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social :
2 rue Roger Hassenforder
68700 CERNAY
488 114 828 RCS MULHOUSE

L'associée unique, en date du 1er mars 2024 a nommé en qualité de Président, M. Kévin PIERSON demeurant 21 rue du Panorama 68800 THANN, en remplacement de M. Gaël D'ALESSANDRO démissionnaire.

## PARADOUX

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social : 68400 RIEDIHEIM
5B, rue du collège
433 344 199 RCS MULHOUSE

L'assemblée générale extraordinaire du 11 mars 2024, a décidé de transférer le siège social de la société de 68400 RIEDISHEIM – 5B, rue du Collège à 68990 GALFINGUE – 11 Rue des Vergers, avec effet à compter du même jour ; l'article 5 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS de Mulhouse.
Pour avis

## HGC

SARL au capital de 5 000 €
Siège social :
23 rue de l'ancienne tuilerie
68590 ST HIPPOLYTE
RCS COLMAR 893 017 558

### Non dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 31.03.2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

## EFD

SAS au capital de 1 670.- euros
2A rue de l'Industrie
68360 SOULTZ
RCS COLMAR 912 086 188

### Modifications multiples

Par décision collective du 26 octobre 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société du 2A rue de de l'Industrie 68360 Soultz au 10 rue de Bretagne 68390 SAUSHEIM à compter du 01 novembre 2023 et par conséquent modifier l'article 4 des statuts.
Mention en sera faite au RCS de Mulhouse.

## JM-CLERGUE

WEDDINGS CAKES &CO
SASU au capital de 1000.- euros
21 place de la Cathédrale
68000 COLMAR
RCS COLMAR 835 014 226

### Modification

L'associé unique a décidé en date du 29 décembre 2023 de transférer le siège social de la Société du 21 place de la Cathédrale 68000 Colmar au 7 rue Montgolfier 68127 Sainte Croix en Plaine à compter du 01 janvier 2024 et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts. Mention en sera faite au RCS de Colmar

## CLINIQUE ESTHA

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 2 RUE DE BALE
68180 HORBOURG WIHR
901 278 432 RCS COLMAR

### Changement de Directeur Général

Aux termes d'une décision de la Présidente en date du 27 février 2024, il résulte que :
Monsieur Clément GODOT, demeurant 6 rue Gustave Flaubert, 68000 COLMAR, a été nommé en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS, La Présidente

## MTP

Société par actions simplifiée
à capital variable
au capital souscrit de 10 000 euros
et au capital minimal de 10 000 euros
Siège social : 66, rue de Dannemarie
68720 HEIDWILLER
853 310 241 RCS MULHOUSE

### Non dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 22 Janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

Dernier délai de réception des Annonces Légales
**Mardi 16 h**
Merci

# RADIATION

## CONCEPTION INDUSTRIELLE ET MAINTENANCE

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social et de liquidation : 33, rue Jacques Mugnier 68200 MULHOUSE
451 528 970 RCS MULHOUSE

### Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 30/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/12/2023 et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Ludovic MUNINGER-DURANDET, demeurant 15 rue du 17 Novembre 68100 MULHOUSE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 33 rue Jacques Mugnier 68200 MULHOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés RCS de Mulhouse.
Pour avis
Le Liquidateur

---

**David ERTLE**
Avocat au barreau de Colmar
3c, rue du Ladhof
68000 COLMAR

## LA BOITE A BAS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège Social : 23 rue Vauban
68000 COLMAR
Siège de liquidation : 8b rue du Tournesol 68125 HOUSSEN
RCS COLMAR 351 826 607

### Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2023 au 8b rue du Tournesol 68125 HOUSSEN a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur MEHLINGER Jean Pierre, demeurant 8b rue du Tournesol 68125 HOUSSEN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR, en annexe au RCS.
Pour avis. Le Liquidateur

---

## L'AUTOMOBILE 68

en liquidation
Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 B rue de l'Artisanat 68730 BLOTZHEIM
Siège de liquidation : 14 B Rue de l'Artisanat - 68730 BLOTZHEIM
948 055 280 RCS MULHOUSE

### Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 15 Février 2024 au 14bRue de l'Artisanat 68730 BLOTZHEIM a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur CAMPINARI Mustapha, demeurant 1 Bis Rue des Vignes 68220 HEGENHEIM, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire (RCS) de MULHOUSE.

---

## MARELIA

SASU en liquidation
au capital de 10 000 €
2 Rue André Malraux
68800 THANN
479 012 445 RCS MULHOUSE

### Clôture de liquidation

Le 29.02.2024, l'associé unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 29.02.2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse.

---

## BERINGER CONSTRUCTION

Société à Responsabilité Limitée
Capital de 15 500,- €
3, rue du Vieux Moulin
68250 ROUFFACH
RCS COLMAR TJ 388 377 731

### Dissolution

L'Associé unique en date du 31 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Décembre 2023 et sa mise en liquidation.
L'associé unique a nommé comme Liquidateur Monsieur Rémy BERINGER, demeurant 40 rue de la gare – 68250 ROUFFACH avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 3 rue du Vieux Moulin - 68250 ROUFFACH, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de COLMAR.

---

## SCM CABINET DE SOINS INFIRMIERS DE PFASTATT

Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 304.90 euros
Siège social :
32 rue de Kingersheim,
68120 PFASTATT
Siège de liquidation :
32 rue de Kingersheim,
68120 PFASTATT
RCS MULHOUSE 421 420 258

### Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 16 février 2024 au 32 rue de Kingersheim, 68120 PFASTATT a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Valérie WINTENBERGER, demeurant 5 rue Berthelot, 68310 WITTELSHEIM, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de MULHOUSE,en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

---

## EURL GARAGE SCHWEITZER

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 15 000 euros
Siège social : 8-10 Rue de Wittersdorf 68130 WALHEIM
Siège de liquidation : au siège : 8-10 Rue de Wittersdorf, 68130 WALHEIM
809 096 415 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une décision en date du 29 Décembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 Décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Emmanuel COGNARD, demeurant 8 Rue Oberdorf, 68130 CARSPACH, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège : 8-10 Rue de Wittersdorf, 68130WALHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur

---

## ST2C

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 12B rue des Vergers 68640 WALDIGHOFFEN
Siège de liquidation : 12B rue des Vergers 68640 WALDIGHOFFEN
911 027 431 RCS MULHOUSE

### Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 31.01.2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Thierry BARTHOD - MALAT, demeurant 12B rue des Vergers 68640 WALDIGHOFFEN, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 12B rue des Vergers 68640 WALDIGHOFFEN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

---

## IMAL-INTERNATIONAL MEDICAL AESTHETIC LINK

Société par Actions Simplifiée
en liquidation
Capital : 40.000 Euros
Siège social : MULHOUSE (68100)
3, rue du Belvédère
822 864 476 R.C.S. MULHOUSE

L'A.G.M. du 07 mars 2024 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat de liquidateur à Madame Isabelle ROUSSEAUX demeurant à HERLIES (59134) 65, rue des Riez et constaté la clôture de la liquidation au 07 mars 2024.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au RCS.
Pour avis

---

## HMRP

Société par actions simplifiées
au capital de 8 000 euros
Siège social : 19, route de Ribeauvillé 68970 GUEMAR
908 537 285 RCS COLMAR

### Dissolution

Le 31/01/2022, l'AGE a décidé a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/01/2022. M Pierre RIVEILL demeurant 19, route de Ribeauvillé 68 970 GUEMAR, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 19, route de Ribeauvillé 68 970 GUEMAR.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Tribunal de Commerce de COLMAR.
Mention sera faite au RCS COLMAR.

---

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
**FIBA HAUT RHIN**
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

## SVBOIS

Société à responsabilité Limitée
Société en Liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social : 41 Rue du Gazon
68130 CARSPACH
RCS MULHOUSE – 921 696 530

### Dissolution

Aux termes du procès-verbal du 29.12.2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29.12.2023 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Sébastien VAZQUEZ Y DOCAMINO, demeurant 41 Rue du Gazon – 68130 CARSPACH, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 41 Rue du Gazon – 68130 CARSPACH, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de Mulhouse.
Mention sera faite au RCS Mulhouse

---

## M2H'DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000,00 €
Siège social : 12 rue du Stade
68600 ALGOLSHEIM
R.C.S. COLMAR TJ 831 277 389

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 Mars 2024, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation.Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de COLMAR.
Pour avis

---

## SCI BIVE

SCI au capital de 110 000 €
2A Rue de Houssen
68320 PORTE DU RIED
RCS COLMAR TJ 801 007 204

### Clôture de liquidation

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 février 2024, les associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de liquidation au 31 décembre 2023,
- procédé à la répartition du solde de liquidation,
- mis fin au mandat du liquidateur,
- constaté la clôture de liquidation.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de COLMAR.
Pour avis et mention, Le Liquidateur.

---

## AUTOUR DES PIERRES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 16 rue des Franciscains
68100 MULHOUSE
817 397 748 RCS MULHOUSE

Le 30.12.23, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa miseen liquidation amiable sous le régime conventionnel. Denise POLIMENI demeurant 22, du Bois Fleuri68300 SAINT-LOUIS a été nommée liquidateur amiable avec les pouvoirs les plus étendus pourprocéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.Le siège de la liquidation est f ixé au siège social.Le dépôt des actes et pièces relatif s à la liquidation sera ef f ectué au Gref f e du RCS de MULHOUSE.Pour avis,Le liquidateur

---

## L'AUTOMOBILE 68

en liquidation
Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 b rue de l'Artisanat 68730 BLOTZHEIM
Siège de liquidation : au siège social 14 Rue de l'Artisanat 68730 BLOTZHEIM
948 055 280 RCS MULHOUSE

### Dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 31/01/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/01/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mustapha CAMPINARI, demeurant 1Bis rue des Vignes 68220 HEGENHEIM, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social 14 Rue de l'Artisanat68730 BLOTZHEIM.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE ( RCS), de MULHOUSE.

---

## AU RAISIN

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 7 622 euros
Siège social : 2 Grand'Rue
68170 RIXHEIM
Siège de liquidation : 2 Grand'Rue
68170 RIXHEIM
RCS Mulhouse TI B 407 901 966

### Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 FEVRIER 2024 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Johnny SCHMIDLIN, demeurant 2 Grand'Rue 68170 RIXHEIM, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis, Le Liquidateur

---

## SCI CATHERINE

en liquidation
3 Rue du Vignoble
68570 SOULTZMATT
400 451 357 RCS COLMAR

### Clôture de liquidation

Le 29.02.2024, l'AGO a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 29.02.2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar.

# TRANSFORMATION

## AQUADELICE

SASU au capital de 50 000 euros,
immatriculée au RCS de COLMAR
sous le numéro 750 598 849,
dont le siège social est situé : 12, rue des Futaies 68180 HORBOURG WIHR

### TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 23/10/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société **en société par actions simplifiée unipersonnelle** à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 Euros, divisé en 500 actions.
Sous son ancienne forme, la Société était gérée par M. Laurent DOTZLER.
Sous sa nouvelle forme de SASU, la Société est dirigée par :
**Président** : M. **Laurent DOTZLER**, demeurant 12, rue des Futaies 68180 HORBOURG WIHR.
Mention sera faite au RCS de COLMAR.

# ASSOCIATIONS

### Dissolution association

**ACCORDÉON CLUB MULHOUSE 34** association inscrite au registre des associations de Mulhouse volume 4 folio 30 – siège social 16 rue de Bollwiller 68110 ILLZACH. En date du 10 mars 2024 L'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE a décidé la dissolution de l'association et sa mise en liquidation volontaire à compter du 30 septembre 2024. Nommé en qualité de liquidateur Mr Antoine KOCH demeurant 33 rue des charbonniers 68310 WITTELSHEIM et fixe le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.

---

**TRIBUNAL DE PROXIMITE DE THANN**

### Registre des associations

Il a été inscrit le **05/03/2024** Au registre des associations du Tribunal de proximité de THANN N°AMALIA: **A2024THA000009** L'association: **KINDER WAGGES** Ayant son siège : 29 rue de Thann 68310 WITTELSHEIM. Les statuts ont été adoptés le: 28/01/2024. L'association a pour objet: tenue de réunions périodiques pour l'organisation de la cavalcade, de soirées carnavalesques, de défilés divers et/ou autres organisations de l'association. La direction se compose de: Président: M. BILL Loïc. Vice-Président: M. HELL Damien. Trésorière: Mme GOEURY Sophie. Trésorière adjointe: Mme GROSJEAN Clara. Secrétaire: Mme BISEL Aurélie. Secrétaire adjointe: Mme VANNSON Jocelyne. Asseseure: Mme GAERTNER Alizée

# DIVERS

**Isaline CAUCHETIEZ et Olivier BELTZUNG**
Notaires associés
58 rue de Richwiller BP 10076
68262 KINGERSHEIM Cedex

### Changement de régime matrimonial

Noms : **Yves Maurice WALTER**, né à MULHOUSE (68100) le 20 décembre 1969 - **Marie-Christine Denise PERROUD**, née à COURS-LA-VILLE (69470) le 27 juin 1971
Domicile : KINGERSHEIM (68260) 4 rue de la Verdure
Date et lieu de mariage : Mariés à la mairie de MULHOUSE (68100) le 1er août 1997
Régime matrimonial avant modification : communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable
Modification du régime matrimonial opérée : communauté universelle
Notaire rédacteur : Me Olivier BELTZUNG, notaire à KINGERSHEIM
Date de l'acte : 8 mars 2024
Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

---

**ME CATHERINE PILET**
Notaire
2 rue René Biery
68550 SAINT-AMARIN

### Changement de Convention matrimoniale

Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biéry, CRPCEN 68036, le 11 mars 2024, a été conclu le changement de convention matrimoniale entre :
M. Francis Raymond **SCHIRCK**, agriculteur, et Mme Monique Françoise ARNOLD, exploitante agricole en retraite, demeurant ensemble à MOLLAU (68470) 20 rue du Tir Ferme du Runtzenbach. M. est né à ODEREN (68830) le 11 avril 1956, Mme est née à ODEREN (68830) le 1er septembre 1957. Mariés à la mairie de MOLLAU (68470), le 13 janvier 1987 sous le régime de la communauté universelle de biens, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Christian DORNER, alors notaire à MASEVAUX (68290), le 13 janvier 1987. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. M. et Mme sont de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Avec actulegales.fr, vous consultez GRATUITEMENT les annonces légales entreprises de moins d'un an !
Actulégales.fr, avec votre journal
Actulegales.fr
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises
Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'
Infolegale & marketing

---

**ME CATHERINE PILET**
Notaire
2 rue René Biery
68550 SAINT-AMARIN

### Modification de la Convention matrimoniale

Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biéry, CRPCEN 68036, le 11 mars 2024, a été a été modifié la convention matrimoniale :
ENTRE : Monsieur Jean-Marie Joseph **KORNACKER**, retraité, et Madame Martine **GUHRING**, responsable achats, demeurant ensemble à LEIMBACH (68800) 1 rue des Vignes. Monsieur est né à MULHOUSE (68100) le 8 janvier 1964, Madame est née à MULHOUSE (68100) le 1er août 1968. Mariés à la mairie de THANN (68800), le 29 avril 1995 sous le régime de la communauté universelle, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Joseph SIFFERT, alors notaire à CERNAY, le 10 avril 1995.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

---

**Danièle BINGLER**
Notaire
21 RUE DE LA REPUBLIQUE
68140 MUNSTER

### Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Daniele BINGLER, Notaire à 68140 MUNSTER, 21 rue de la République, CRPCEN 68010, le 27 février 2024, a été conclu l'acte contenant aménagement de régime matrimonial, entre Monsieur Jean Joseph HOFFMANN, et Madame Marie Henriette Claire DIRRINGER, demeurant ensemble à SOULTZBACH-LES-BAINS (68230) 27 A rue de la Gare,
Monsieur né à RANSPACH (68470) le 21 juin 1935,
Madame née à WIHR-AU-VAL (68230) le 3 février 1938.
Mariés à la mairie de WIHR-AU-VAL (68230), le 22 novembre 1958 sous le régime de la communauté universelle de biens, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Henry VIERLING, notaire à MUNSTER, le 5 novembre 1958,
Tous deux de nationalité française,
Comprenant l'adoption d'une convention matrimoniale de liquidation de la communauté ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un des époux.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

---

**SCP "Alain WALD et Catherine LODOVICHETTI"**
**Notaires associés**
4 rue de Village-Neuf
68330 HUNINGUE
Tél. 03 89 69 13 54

### Modification de régime matrimonial

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par : Monsieur Roland Auguste **GREDER**, et Madame Jacqueline **DE WISSCHER**, demeurant ensemble à VILLAGE NEUF (68128), 38 rue de Belfort.
Mariés sous le régime légal de la COMMUNAUTE DE BIENS REDUITE AUX ACQUÊTS à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de VILLAGE-NEUF (Haut-Rhin), le 14 novembre 1980.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle tel qu'il est prévu à l'article 1526 du Code civil.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Alain WALD, notaire à 68330 HUNINGUE, 4 rue de Village-Neuf.
Date de l'acte : 12 mars 2024.
Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
POUR AVIS
Me Alain WALD, notaire.

---

**Maître Nicolas PRAT**
Notaire
40 rue du Moenchsberg
68100 MULHOUSE

## AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Par testament olographe du 18 septembre 2007,Monsieur Gérard Théodore WINKELMULLER, en son vivant retraité, demeurant à WITTENHEIM (68270), 2 rue du Millepertuis, né à MULHOUSE (68100), le 12 janvier 1948. Divorcé en uniques noces de Madame Agnès Emilie ZIMMERMANN, Non lié par un pacte civil de solidarité.De nationalité française.Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à ENSISHEIM (68190), le 12 septembre 2023. A institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Nicolas PRAT, notaire, étude CRPCEN NUMERO 68021 suivant procès verbal, dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, le 6 MARS 2024-VIII 57/2024. Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Nicolas PRAT, 40 rue du Moenchsberg, 68100 MULHOUSE, notaire chargé du règlement de la succession.
Pour avis et mention, le notaire.

# DIVERS

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU

### Enquête publique

### PROJET D'ELABORATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES COMMUNES DE BENDORF, BOUXWILLER, COURTAVON, KIFFIS, LUCELLE, OBERLARG, SONDERSDORF, WINKEL, WOLSCHWILLER

Par arrêté n° ARR-002-2024, le Président de la Communauté de Communes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique sur le projet d'élaboration du zonage d'assainissement non collectif des communes de Bendorf, Bouxwiller, Courtavon, Kiffis, Lucelle, Oberlarg, Sondersdorf, Winkel et Wolschwiller.

À cet effet, Monsieur Yvan RENCKLY a été désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Pierre Hertzog par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'enquête publique se déroulera durant 32 jours consécutifs au siège de la Communauté de Communes Sundgau (Quartier Plessier – bâtiment 3 Avenue du 8ème Régiment de Hussards BP 19 68131 ALTKIRCH Cedex) et en Mairies des communes concernées (Bendorf, Bouxwiller, Courtavon, Kiffis, Lucelle, Oberlarg, Sondersdorf, Winkel et Wolschwiller) aux jours et heures habituels d'ouverture, **du 11 mars 2024 à 9h, au 11 avril 2024, à 17h.**

**Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au siège de la CC Sundgau et dans les Mairies des communes concernées aux horaires suivants :**

•Mardi 19 mars 2024 de 17h à 19h en mairie de SONDERSDORF
•Vendredi 22 mars 2024 de 17h à 19h en mairie de WINKEL
•Lundi 25 mars 2024 de 10h à 12h en mairie de BENDORF
•Lundi 25 mars 2024 de 16h à 18h en mairie de KIFFIS
•Mardi 26 mars 2024 de 14h à 16h en mairie de BOUXWILLER
•Mardi 26 mars 2024 de 17h à 19h en mairie de OBERLARG
•Vendredi 05 avril 2024 de 16h à 18h en mairie de LUCELLE
•Mardi 09 avril 2024 de 9h30 à 11h30 en mairie de COURTAVON
•Mardi 09 avril 2024 de 16h à 18h en mairie de WOLSCHWILLER
•Jeudi 11 avril 2024 de 15h à 17h au siège de la Communauté de communes SUNDGAU à Altkirch

Le maître d'ouvrage du projet d'élaboration du zonage d'assainissement non collectif est la Communauté de Communes Sundgau (Quartier Plessier – bâtiment 3 Avenue du 8ème Régiment de Hussards BP 19, 68131 Altkirch Cedex).

Au terme de l'enquête publique unique et de la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur ; le Conseil Communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du projet d'élaboration zonage d'assainissement non collectif.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sont consultables en version papier au siège de la Communauté de Communes et en Mairies de Bendorf, Bouxwiller, Courtavon, Kiffis, Lucelle, Oberlarg, Sondersdorf, Winkel et Wolschwiller aux jours et heures habituels d'ouverture. Les pièces du dossier peuvent également être consultées par voie dématérialisée sur le site internet :
**https://www.registre-dematerialise.fr/5242/documents**

Un poste informatique est mis à disposition du public pendant la durée de l'enquête au siège de la CC Sundgau.

Les observations sur le projet d'élaboration du zonage d'assainissement non collectif pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés au siège de la Communauté de Communes et en Mairie des communes concernées. Elles peuvent également être adressées par écrit à l'attention de la Commission d'enquête, au siège de l'enquête : Communauté de Communes Sundgau (Quartier Plessier – bâtiment 3 Avenue du 8ème Régiment de Hussards BP 19, 68131 Altkirch Cedex).

Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : **https://www.registre-dematerialise.fr/5242**

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante :
**enquete-publique-5242@registre-dematerialise.fr**

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé **https://www.registre-dematerialise.fr/5242** et donc visibles par tous.

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmettra au Président son rapport avec ses conclusions motivées, qui seront mis à la disposition du public aux heures et jours d'ouverture des bureaux, et sur le site internent suivant,
**https://www.cc-sundgau.fr/** pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, ainsi qu'à la Préfecture du Haut-Rhin sur le site internet suivant
**https://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Enquetes-publiques**

## CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE LA HARDT

### CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 12 AVRIL 2024 et à 19h00 heures à l'adresse suivante :

Salle polyvalente
rue du stade
68740 Rumersheim le Haut

avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil de surveillance 4 sièges sont à pourvoir (*).
M JEGGY REMY, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.
10 Fixation du nombre de sièges au conseil d'administration
11 Elections au conseil d'administration 1 siège est à pourvoir (*).
12 Allocution de l'invité(e) d'honneur
13 Remise de la médaille du travail
14 Pouvoirs pour les formalités
15 Réponses aux questions
16 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 28/03/2024 et le 11/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

## CAISSE DE CREDIT MUTUEL MULHOUSE ST JOSEPH

### CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le JEUDI 21 MARS 2024 et à 19h00 heures à l'adresse suivante :

PARC EXPO DE MULHOUSE
120 RUE LEFEBVRE
68100 MULHOUSE

avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration 3 sièges sont à pourvoir (*).
M VONFELT JEAN LUC, M ANDREUTTI MARC, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance 6 sièges sont à pourvoir (*).
M WURTZ MARC, MME MICHON PASCALE, MME RUMMELHART ISABELLE, M SCHREIBER DOMINIQUE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Communications diverses
12 Pouvoirs pour les formalités
13 Réponses aux questions
14 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 06/03/2024 et le 20/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

## CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE LA LARGUE

### CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 19 AVRIL 2024 et à 19h00 heures à l'adresse suivante :

SALLE DES FETES
RUE MOOS
68480 PFETTERHOUSE

avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil de surveillance 2 sièges sont à pourvoir (*).
M GROSHEITSCH PATRICK, M LEY JEAN FRANCOIS, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Pouvoirs pour les formalités
11 Réponses aux questions
12 Remise de la médaille du travail
13 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 04/04/2024 et le 18/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

## CAISSE DE CREDIT MUTUEL WITTENHEIM RUELISHEIM

### CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 05 AVRIL 2024 et à 19h00 heures à l'adresse suivante :
Espace Léo Lagrange
4 Rue du Vercors
68270 Wittenheim
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration 4 sièges sont à pourvoir (*).
M VOGEL REMY, MLE DEMIREL DERYA, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance 4 sièges sont à pourvoir (*).
MME LUDWIG ISABELLE, M WNEKOWICZ HUBERT, M MENSCH PATRICK, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités
12 Réponses aux questions
13 Remise de diplôme aux sociétaires
14 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 21/03/2024 et le 04/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

Vous êtes abonné(e) au PHR ?

Vous avez accès à notre site www.phr.fr pour suivre l'actualité : interview, vidéo, diaporama...

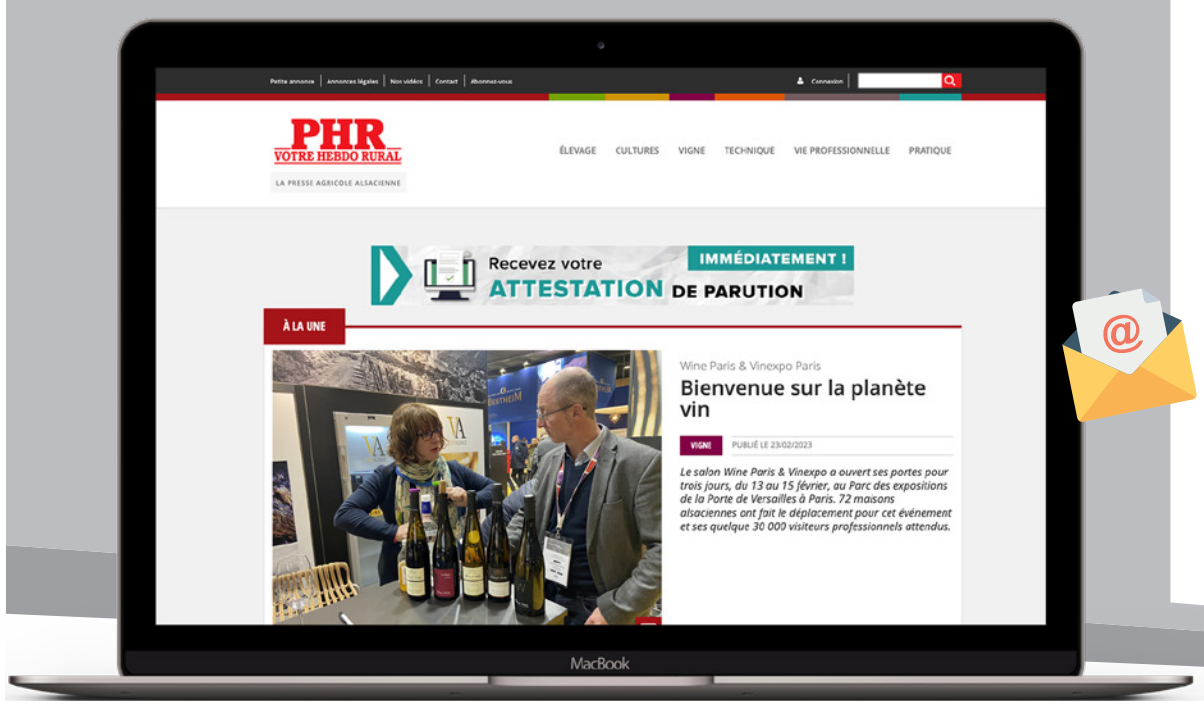


Les 5 étapes pour se connecter :

1 Retrouvez vos identifiants sur l'emballage de votre journal.

2 Sur notre site www.phr.fr
Cliquez sur «Connexion», puis sur «Pas encore de compte ?».

3 Renseignez les champs demandés et cliquez sur «identifiez-vous».

4 Vous recevez votre mot de passe par mail (pensez à vérifier dans les spams).

5 Vous pouvez modifier votre mot de passe pour vous connecter plus facilement.

# DIVERS

## CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE RIXHEIM

### CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale annuelle de la caisse de Crédit Mutuel de RIXHEIM est convoquée par le conseil d'administration le
Vendredi 19 avril 2024 à 20H15
A l'adresse suivante :
LA PASSERELLE
rue des Loisirs
68170 RIXHEIM
Avec l'ordre du jour suivant :
1. Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau
2. Compte rendu d'activité
3. Présentation du bilan et du compte de résultat
4. Elections au Conseil d'Administration. 1 siège est à pourvoir*
5. Elections au Conseil de Surveillance. 3 sièges sont à pourvoir*
6. Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes
7. Approbation du bilan et du compte de résultat
8. Affectation du résultat
9. Approbation de la variation du capital social
10. Quitus et décharge au Conseil d'Administration
11. Pouvoirs pour les formalités
12. Réponses aux questions
13. Clôture de l'assemblée générale
*Cf. article 10 et suivants du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel
Les votes pourront se faire entre le 04 avril et le 18 avril 2024 sur l'espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du conseil d'administration.
Jean-Marie GROSSE

## RHENALLIANCE

10, rue Lavoisier B.P. 91207 à 68012 COLMAR Cedex

### CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION D'ACHATS RHÉNALLIANCE

En vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023, la réunion de décisions de l'Union d'Achats se tiendra au Siège Social de la Coopérative Agricole de Céréales, sise 10 Rue Lavoisier, 68 000 COLMAR le :
**Mercredi 27 mars 2024 à 09h00**
Avec l'ordre du Jour suivant :
• Lecture du rapport de gestion du Président sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023.
• Examen des comptes annuels arrêtés au 30 Juin 2023
• Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes
• Approbation des comptes
• Quitus aux Administrateurs
• Approbation des conventions réglementées
• Affectation du résultat de l'exercice
• Constatation de la variation du capital social
• Renouvellement administrateurs
• Approbation de l'allocation globale pour l'indemnisation du temps passé à l'administration de l'Union d'Achats
• Approbation de l'allocation pour la formation des Administrateurs
• Pouvoirs pour formalités
• Divers
Les associés ont la faculté de prendre connaissance, à partir du 15ème jour précédant l'Assemblée Générale au siège social, des comptes annuels de l'Union d'Achats, des rapports du Conseil d'Administration aux associés, des rapports sur les comptes annuels et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, du texte des résolutions proposées.
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Michel HABIG, Président

## CAISSE DE CREDIT MUTUEL REGION DE BLOTZHEIM

### CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le samedi 13 avril 2024 à 10h30 à l'adresse suivante :
Palais Beaubourg
43 avenue Nathan Katz
68730 Blotzheim
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Pouvoirs pour les formalités
10 Elections au conseil de surveillance 4 sièges sont à pourvoir (*)
11 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 29/03/2024 et le 12/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

**ME CATHERINE PILET**
Notaire
2 rue René Biery
68550 SAINT-AMARIN

### Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biéry, CRPCEN 68036, le 4 mars 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
M. Bertrand MURA, cuisinier, et Mme Evelyne ZELLER, technicienne de laboratoire, demeurant ensemble à WILLER SUR THUR (68760) 6 A rue des Maquisards.
M. est né à THANN (68800) le 25 avril 1967,
Mme est née à THANN (68800) le 12 avril 1967.
Mariés à la mairie de WILLER-SUR-THUR (68760) le 5 mai 1990 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Daniel HERTFELDER, notaire à THANN (68800), le 2 mai 1990.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
M. et Mme sont de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

**Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER**
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

### Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître François BAEUMLIN, Notaire, au sein de la Société Civile Professionnelle "Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, notaire membre d'une société civile professionnelle titulaire d'un Office Notarial" à ALTKIRCH (Haut-Rhin), le 8 mars 2024, Monsieur Michel LAGROST, retraité, et Madame Annie Nicole Paulette DURAIN, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à HIRTZBACH (68118), 14 rue du Réservoir. Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de STRASBOURG (67000), le 12 août 1972 ; ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle de biens avec attribution de la totalité de la communauté en pleine-propriété au survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître François BAEUMLIN, notaire à ALTKIRCH. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.
POUR AVIS
Me François BAEUMLIN Notaire

## CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU HAUT SUNDGAU

### CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 05 AVRIL 2024 et à 19h30 heures à l'adresse suivante :
Salle des prés du château
rue de la scierie
68480 COURTAVON
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil de surveillance 1 siège est à pourvoir (*).
MME KOCH CHRISTINE, élue sortante, sollicite le renouvellement de votre confiance.
10 Pouvoirs pour les formalités
11 Réponses aux questions
12 Allocution de l'invité(e) d'honneur
13 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 21/03/2024 et le 04/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

## CAISSE DE CREDIT MUTUEL LA RHENANE

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus estconvoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 05 AVRIL 2024 et à 19:00 heures
à l'adresse suivante :
SALLE POLYVALENTE
RUE DE LA PISCINE
68490 OTTMARSHEIM
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Réponses aux questions
10 Pouvoirs pour les formalités
11 Clôture de l'assemblée générale
Les votes pourront se faire lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consulté ssur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Mme Sophie MOUJON Présidente du Conseil d'Administration

# FONDS DE COMMERCE

**ME HARDER BENEDICTE**
Notaire
176 rue de la République
68120 PFASTATT

### Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Bénédicte HARDER, Notaire à PFASTATT (68120), 176, rue de la République, le 19 février 2024, enregistré au SDE de MULHOUSE, le 23 février 2024, dossier 2024 00006692 référence 6804P61 2024 N 03147, la Société dénommée **BOULANGERIE-PATISSERIE FERRAGUT PASCAL**, dont le siège est à MULHOUSE (68100) 46 rue de Thann, identifiée au SIREN sous le n° 418862256 et immatriculée au RCS de MULHOUSE, a cédé à la Société dénommée **PAIN CHAUD**, dont le siège est à MULHOUSE (68200) 46 rue de Thann, identifiée au SIREN sous le n° 982603144 et immatriculée au RCS de MULHOUSE, le fonds de commerce artisanal de **Boulangerie-Pâtisserie** exploité à MULHOUSE (68200), 46 rue de Thann, connu sous la dénomination professionnelle Pascal et Catherine FERRAGUT Artisan Boulanger-Pâtissier, et pour lequel il est immatriculé au registre national des entreprises et identifié au SIREN sous le n° 41886225600017. Prix : QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE EUROS (97 000,00 EUR) s'appliquant aux éléments incorporels pour 87.000,00 EUR et aux élément corporels pour 10.000,00 EUR. Propriété et entrée en jouissance au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Bénédicte HARDER, notaire à PFASTATT (68120), 176 rue de la République, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Me Bénédicte HARDER

**Office notarial de la Vôge**
Maître Aurélie HENRY
Notaire
ARCHES (88380)
45 Route de Remiremont

### Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par M°Aurélie HENRY, Notaire à ARCHES (88380), le 01/03/2024, enregistré à EPINAL, le 05/03/2024, sous le n°8804P01 2024 N 00331, a été cédé un fonds de commerce par : la Société **OPTIQUE MEDICALE DE LA VALLEE**, dont le siège est à SAINT-AMARIN (68550) 38 rue Du Général De Gaulle, immatriculée au RCS de MLHOUSE sous le n°340315977
A : la Société **OPA**, dont le siège est à BITSCHWILLER-LES-THANN (68620) 53 rue du Rhin, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 953882008.
Désignation du fonds : fonds de commerce d'opticien sis à THANN (68800), 5 Rue du Général De Gaulle, FELLERING (68470), Galerie U Express, 2 Rue des Fabriques, et à BITSCHWILLER-LES-THAN (68820), 51 Rue du Rhin, connu sous le nom commercial OPTIQUE GUTLEBEN.
Propriété-jouissance : 01/03/2024
Prix : CINQ CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (525 000,00 EUR) s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour TROIS CENT VINGT-HUIT MILLE CENT QUARANTE-DEUX EUROS (328 142,00 EUR),
- au matériel pour CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE HUIT CENT CINQUANTE-HUIT EUROS (196 858,00 EUR),
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de M° Catherine PILET, 2 Rue René Biery 68550 SAINT-AMARIN où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

**SCP Cédric HEINIMANN et Elena NAPOLI**
Notaires Associés
7, Les Grands Prés
Zone artisanale
68370 ORBEY

### Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Eléna NAPOLI, de la SCP dénommée « Cédric HEINIMANN et Elena NAPOLI, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial » à la résidence d'ORBEY (68370) 7, Les Grands Prés, le 8 mars 2024, enregistré au SDE de MULHOUSE le 11 mars 2024 Dossier 2024 00008574 référence 6804P61 2024 N 04096 a été cédé par :
Monsieur Mehmet KALKANDELEN, et Madame Florence Fadime KESKIN, demeurant ensemble à COLMAR (68000) 7 rue Mozart,
A :
Monsieur Hamza SOYA, époux de Madame Nursel SOYA, demeurant à COLMAR (68000) 134 rue de Logelbach, né à CORUM (TURQUIE) le 8 avril 1995.
Et
Madame Serem SARMASIK, épouse de Monsieur Sefa KALKAN, demeurant à DESSENHEIM (68600) 8 rue d'Oberhergheim, née à DREUX (28100) le 25 février 1996.
Agissant au nom et pour le compte de :
La Société en cours de formation dénommée DELICIOSA, Société à responsabilité limitée au capital de 1000 €, dont le siège est à COLMAR (68000), 15 rue Etroite, en cours d'identification au SIREN et d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR,
Un fonds de commerce de restaurant sis à COLMAR (68000) 15 rue Etroite, connu sous le nom commercial RESTAURANT LE MARMARIS, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de COLMAR sous le numéro 481.921.-401.00016.
Propriété jouissance : jour de signature de l'acte de cession.
Prix principal : VINGT MILLE EUROS (20?000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 10.000,00 EUR et au matériel pour 10.000,00 EUR.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial d'ORBEY où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

**Maître Arnaud OBRINGER**
Notaire associé de la SCP
« Arnaud OBRINGER et
Virginie KLEIN »
68210 DANNEMARIE
15, rue de Bâle
Tél. 03 89 08 08 48

### Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Arnaud OBRINGER, Notaire associé à DANNEMARIE (68210), 15 rue de Bâle, le 4 mars 2024, enregistré au service départemental de l'enregistrement à MULHOUSE, le 6 mars 2024, sous numéro 6804P61 2024 N 03916, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée M&D IMMOBILIER, dont le siège est à ALTKIRCH (68130) 2 place de la Réunion, sous le numéro 839361854 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.
A :
La SARL AG IMMOBILIER, dont le siège est à BURNHAUPT-LE-HAUT (68520) 2 rue du Pont D'Aspach sous le numéro 984 069 286 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE
Désignation : un fonds de commerce d'agence immobilière sis à BURNHAUPT LE HAUT(68520), connu sous le nom commercial M&D IMMOBILIER.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT MILLE EUROS (20.000,00 EUR),
Entrée en jouissance au 4 mars 2024
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de DANNEMARIE.
Pour insertion
Le notaire.

NOTAIRES, AVOCATS, EXPERTS-COMPTABLES
✓ SAISIE LIBRE PAR COPIER/COLLER
✓ PROGRAMMATION DE LA DATE DE PARUTION
✓ SAISIE SIMULTANÉE DE PLUSIEURS UTILISATEURS
✓ ARCHIVAGE DE VOS ANNONCES
✓ DEVIS INSTANTANÉ À LA SAISIE
✓ ATTESTATION DE PARUTION À LA COMMANDE
✓ JUSTIFICATIF DE PARUTION TÉLÉCHARGEABLE
✓ AVANTAGES COMMERCIAUX
03 89 20 98 50 - annonce@phr.fr